

## SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 2023

-----

L'an deux mille vingt-trois et le dix-sept novembre, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel SOUPIZET, Maire.

Présents : AUDONNET Sylvie, BECKER Pascal, BURBAUD Didier, DUMAINE Christelle, LACROIX Elisabeth, MENETRIER-MONDEME Alexandre, PINARD Marie-Jeanne, ROUSSET Christian, SAVY Stéphane, SOUPIZET Daniel, WAPELHORST Claudine.

Excusés : /

Madame DUMAINE Christelle a été nommée secrétaire.

### **2023-08-01 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE : Zone d'accélération d'énergies renouvelables**

Le Maire donne la parole à M. BECKER qui présente une synthèse sur le sujet, réalisée à partir de documents des différentes réunions et autres informations reçues ou cherchées.

Il fait part de la position de la Communauté de Communes de Charente Limousine qui apportera l'ingénierie et les informations nécessaires aux communes mais qui ne fera preuve d'aucune ingérence dans leurs décisions.

Il est rappelé que les communes disposent du PLUI avec certaines zones déjà référencées et du PADD associé.

M. le Maire évoque également plusieurs projets officiellement en cours d'étude, à des stades d'avancement très différents.

Après délibération, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide de ne pas définir de zones d'accélération des énergies renouvelables pour le moment.

Il décide en revanche d'organiser une réunion publique d'information sur ce sujet le *lundi 18 décembre à 20h à la grande salle des fêtes*. Il charge le Maire ou l'une de ses adjointes d'en informer la population.

### **2023-08-02 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE : Projet Sensibilis'haie**

Le Maire informe les conseillers que Mme Pauline DILLERIN de la Fédération des chasseurs de Charente est venu sur place pour organiser la plantation de 50 plants obtenus par la commune dans le cadre du programme Sensibilis'haie. Elle a fait parvenir les documents relatifs à ce projet.

Une haie arbustive serait plantée au stade dans le prolongement du terrain de tennis. Elle constituerait d'une part une barrière végétale pour délimiter et isoler les ateliers municipaux et aurait d'autre part un intérêt pour la biodiversité.

Après délibération, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal donne son accord pour la signature des documents reçus et charge le Maire ou l'une de ses adjointes de voir s'il est possible d'en planter également entre le terrain de tennis et l'atelier communal pour créer une haie plus longue.

### **2023-08-03 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE : Plantation Jardin Gouranchat**

Le Maire informe les conseillers de la réception de devis pour les différentes plantations et remplacement d'arbres sur la commune.

Ecole :

2 tilleuls (*Fourniture : 546.25 € TTC*)

Lavoir :

10 lavandes (*Fourniture : 95.04 € TTC*)

## Jardin Gouranchat :

7 arbres d'agrément (*Fourniture : 793.78 € TTC – Plantation : 1 218 € TTC*)

9 arbres fruitiers (*Fourniture : 593.40 € TTC – Plantation : 1 050 € TTC*)

L'entreprise remplacera gratuitement les 2 tilleuls (rue de la mairie et place des tilleuls).

Après délibération, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide d'acquérir les différents végétaux. La plantation sera en revanche faite par les employés communaux.

Il charge le Maire ou l'une de ses adjointes de signer tous les documents relatifs à cette affaire.

## TRAVAUX : Avancement de l'étude du réseau d'assainissement

Le Maire rappelle aux conseillers que notre commune a entamé cette année une étude approfondie de son réseau afin de planifier les futurs travaux à réaliser.

Cette étude se déroule en plusieurs étapes:

### 1. LE LEVE TOPOGRAPHIQUE (*Réalisé*)

Localisation précise des différents éléments constituant notre réseau puis de les retranscrire sur un plan détaillé informatisé.

### 2. L'HYDROCURAGE (*En cours*)

Nettoyage en profondeur les canalisations grâce à un système de jets sous pression sans aucun produit chimique.

### 3. LE PASSAGE DE CAMERAS (*En cours*)

Cette étape permet d'inspecter le réseau et de

- Vérifier son état général : casse de la canalisation, fissure, branchement pénétrant, écrasement, ...
- Regarder sa constitution : branchement des canalisations les unes aux autres, pente du réseau, ...
- Vérifier la présence d'éléments anormaux : dépôt, racines, objets en travers, ...

Il a déjà été constaté plusieurs zones détériorées assez gravement sur la route de Brigueuil et le Lotissement la Naute (Buses effondrées/affaissées)

### 4. LES TESTS A LA FUMEE (*A venir*)

Il faudra bien prévoir un délai pour prévenir la population

## PERSONNEL : Heures supplémentaires « Tempête »

M. le maire rappelle que le dimanche matin suivant la tempête, les employés municipaux ont parcouru la commune. Dominique (*en tracteur*) et Denis (*en camion*) ont pu rapidement dégager certaines routes (*et chemins les plus empruntés*). Plusieurs arbres (*cinq approximativement et trois grosses branches*) ont été débités et les routes dégagées et sécurisées.

Il rappelle également qu'ils vont régulièrement surveiller la chaudière à plaquettes en dehors de leurs heures de travail, notamment le week-end.

Le maire propose donc de payer les heures supplémentaires effectuées aux tarifs en vigueur.

## CALITOM : Gestion des déchets alimentaires

Le maire informe le conseil municipal qu'à la demande de la commune, Mme GOUSET et Mme COIFFARD de Calitom sont venues donner quelques informations sur les futurs changements dans le traitement des déchets.

Il avait été dit que dès 2024, Calitom mettrait en place les sacs transparents (en remplacement des sacs noirs) dans la mesure où les déchets appelés «fermentiscibles» (déchets alimentaires) ne seraient plus pris.

Cette mise en place ne démarrera finalement pas dès le 1er janvier 2024. Elle sera plutôt très

progressive. La distribution des sacs est prévue pour 2026.

Pour les personnes ne pouvant pas se lancer dans un système de compostage individuel, par manque de place ou de capacités, la commune peut mettre en place un composteur de quartier. Mme LACROIX donne des détails sur le fonctionnement du composteur collectif.

Une étude va être faite pour définir le lieu, les éléments techniques...et une réunion aura lieu avec Calitom en 2024.

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

Eclairage sous les halles: Des devis vont être demandés afin d'avoir plusieurs devis pour l'installation de prises sur la totalité de la longueur.

Installation Entreprise Belétrier : Le Maire informe le conseil municipal que l'entreprise de broderie est bien installée dans la deuxième salle de classe. Après plusieurs devis, le compteur a bien été modifié par l'entreprise KEEP Daniel de Manot.

Restauration des lavoirs : Le Maire informe le conseil municipal de la réception du devis pour la restauration du deuxième lavoir aujourd'hui devenu poreux. Cette restauration aurait pu rentrer dans le programme « Petit patrimoine » de la Communauté de communes du Confolentais mais cela prendrait trop de temps. Le devis proposé est accepté par le conseil municipal.

Travaux de toiture: Le Maire informe le conseil municipal que le remplacement du châssis doit être prévu pour le local de stockage des copeaux.

Culture : Le Maire informe le conseil municipal de la réception d'une demande de prêt d'une salle du 08 avril au 04 mai 2024 pour des stages par M. Laurent SHUE. Les salles étant très régulièrement utilisées par des associations ou louées par des particuliers, elles ne pourront pas être exclusivement à disposition pour un mois entier pour les ateliers. Les différents utilisateurs devront être conciliants les uns avec les autres.

Repas des aînés: Le Maire informe le conseil municipal que le repas réunira environ 801 personnes. Le conseil municipal remercie par avance Emile WAPELHORST qui se charge, comme chaque année, du transport pour les personnes en maison de retraite.

Intervention des pompiers : Le Maire informe le conseil municipal que les pompiers sont intervenus pour une personne qui ne répondait pas.

La séance a été clôturée à 22h42